
Fiches thématiques

Salariés du privé selon l'employeur

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (*Déclarations annuelles de données sociales* ou DADS, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2008 contre 2010 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la partie conjoncturelle de la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2010, alors que la partie structurelle et les fiches thématiques s'arrêtent en 2008 pour des raisons de cohérence.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif

2.1 Emploi et salaires dans l'industrie

L'industrie connaît depuis 2001 une baisse continue de ses **effectifs**, moins marquée sur la période 2006-2007. Le nombre de salariés dans l'industrie a fortement baissé sur la période 2004-2008 : - 1,8 % par an en moyenne. Fin 2008, un peu plus de 3,5 millions de personnes sont salariées dans l'industrie (hors intérim), soit une baisse de 280 000 postes sur quatre ans. Avec l'emploi intérimaire, la baisse est encore plus marquée : - 355 000 postes. Outre les effets de conjoncture, cette baisse de l'emploi industriel résulte aussi du développement de l'externalisation de certaines fonctions au profit du secteur tertiaire.

L'emploi salarié industriel est principalement masculin (près de 72 %), souvent ouvrier et plutôt âgé ; la part du temps partiel y est donc très faible (6 %). En 2008, près de la moitié des salariés de l'industrie sont des ouvriers (48 %) et plus d'un quart sont des professions intermédiaires (27 %). La proportion de cadres (17 %) est semblable à celle de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), tandis que les employés y sont trois fois moins nombreux (8 % contre 27 %). Cette structure socioprofessionnelle a peu changé au cours des cinq dernières années : seule la part des ouvriers et des employés diminue légèrement au profit des professions intermédiaires et surtout des cadres. Les femmes dans l'industrie sont très présentes parmi les employés (80 %). Mais elles représentent tout de même 24 % des ouvriers. Enfin, les salariés de l'industrie sont relativement âgés : les jeunes y sont sous-représentés par rapport à la moyenne des salariés du SMNA (6,6 % de moins de 25 ans dans l'industrie, contre 10,8 %) tandis que les 50 ans ou plus y sont plus nombreux (21,4 % contre 19,4 %).

En 2008, le **salaire moyen net** annuel d'un **équivalent-temps plein** (EQTP) dans l'industrie s'élève à 25 310 euros, soit 2,8 % de plus que dans l'ensemble du SMNA. La forte proportion d'ouvriers par rapport aux employés (les ouvriers ont un salaire moyen 6 % plus élevé que celui

des employés) ainsi que le caractère plus masculin et plus âgé de l'emploi industriel expliquent ce niveau relativement plus élevé que la moyenne.

Le salaire net moyen réel (en euros constants) en EQTP est en hausse sur l'année 2008 de 0,9 %, soit un ralentissement par rapport à l'année précédente (+ 2,0 %) en raison de l'accélération de l'inflation. Entre 2004 et 2008, les salaires réels dans l'industrie ont en moyenne évolué de + 1,2 % par an. Cependant, cette évolution masque d'importantes différences entre sous-secteurs. Ainsi, pendant cette période, les salaires réels ont augmenté de 1,2 % par an en moyenne dans la fabrication d'autres produits industriels (sous-secteur qui emploie près de la moitié des salariés dans l'industrie) tandis que dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (deuxième plus gros employeur dans l'industrie avec 16 % des effectifs), la hausse a été moins prononcée, avec une hausse moyenne des salaires de 0,3 % par an entre 2004 et 2008.

La dispersion des salaires, mesurée ici par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile, est de 2,9 dans l'industrie. Les ouvriers ont les salaires les moins dispersés (1,8), devant les employés (2,0) et les professions intermédiaires (2,1). Les cadres ont le **rapport interdécile** le plus grand (2,6). Le salaire médian des cadres est plus de deux fois supérieur à celui des employés et ouvriers : 42 070 euros pour les cadres contre 17 150 pour les employés et 17 860 pour les ouvriers.

En 2008, 10 % des salariés de l'industrie ont gagné moins de 14 300 euros net annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnaient plus de 40 770 euros. La médiane, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle, s'établit à 20 780 euros, soit 1 730 euros net mensuels. Le salaire médian dans l'industrie est ainsi 8 % plus élevé que dans l'ensemble des salariés des secteurs marchands non agricoles. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaires net : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas les participations qui ne sont pas imposables.

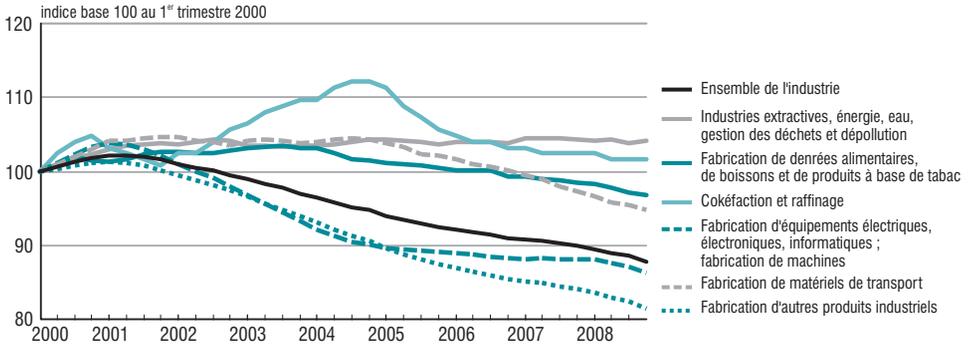
Équivalent-temps plein (EQTP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Rapport interdécile, décile, médiane : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

• « L'industrie en France », *Insee Références Web*, édition 2009.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés de l'industrie par sous-secteurs



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans l'industrie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en %

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	16,6	95,5	22,5	1,7	24,3	15,9
Professions intermédiaires	26,6	93,7	23,4	5,9	22,2	28,0
Employés	8,4	80,2	79,9	9,3	19,6	7,7
Ouvriers	48,4	96,1	23,9	8,2	20,3	48,4
Ensemble	100,0	94,0	28,3	6,6	21,4	100,0
Ensemble (en milliers)	3 514	3 305	994	231	752	3 794

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2008.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 300	27 910	17 780	12 780	13 810
Q1	16 570	34 520	21 060	14 250	15 410
D5 (médiane)	20 780	42 070	25 310	17 150	17 860
Q3	28 320	53 850	30 510	20 980	21 280
D9	40 770	73 050	36 490	25 550	25 440
D9/D1	2,9	2,6	2,1	2,0	1,8

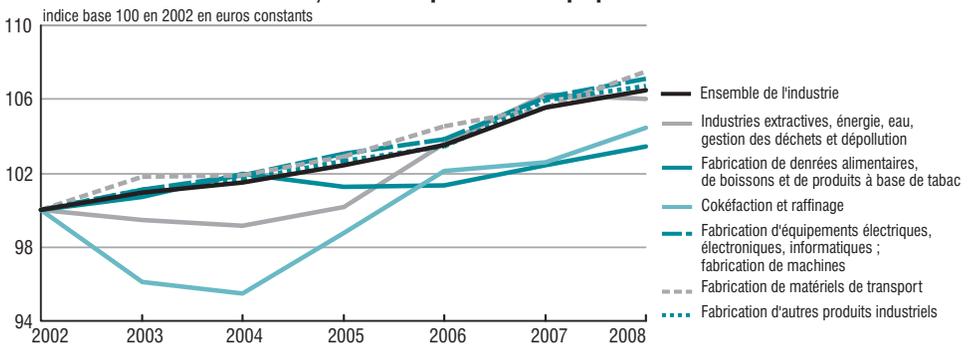
1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP de l'industrie perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 300 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 570 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans l'industrie



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.2 Emploi et salaires dans la construction

L'emploi dans la construction a été très dynamique de 2004 à 2007 : + 3,8 % en moyenne annuelle, bien plus rapide que dans l'ensemble de l'emploi salarié marchand non agricole (+ 1 %). En 2008, ce mouvement s'est ralenti en lien avec la baisse de l'activité. Sur la période 2004-2008, le secteur a créé 186 000 emplois, soit une hausse moyenne de 3,4 % par an. Les **effectifs** dans la **construction de bâtiments** (11 % du secteur construction) ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des deux autres sous-secteurs : + 6,8 % en moyenne par an contre 2,9 % dans le **génie civil** (11 % des effectifs) et 3,0 % dans les **travaux de constructions spécialisés** (78 % des effectifs).

La répartition par catégorie socioprofessionnelle est très spécifique avec une forte proportion d'ouvriers (69 % en 2008 contre 34 % pour l'ensemble des salariés du secteur marchand et moins de 50 % dans l'industrie) et, logiquement, une faible proportion de cadres (7 % contre 17 % dans l'ensemble du privé). La tendance depuis 2004 est cependant à la hausse pour les professions à plus forte qualification, cadres et professions intermédiaires (+ 1,2 point).

La construction est un secteur plutôt jeune et masculin : en 2008, 17 % des salariés de la construction ont moins de 25 ans contre 11 % dans l'ensemble des secteurs. Cette jeunesse résulte, d'une part, de l'importance des récents flux d'embauche, et d'autre part de la difficulté du secteur à conserver les salariés plus âgés, du fait notamment des conditions de travail. En lien avec la prépondérance de l'emploi ouvrier, les femmes ne représentent que 11 % des salariés, essentiellement des employées. La proportion de temps partiel est particulièrement faible (5 % contre 16 % dans l'ensemble

des secteurs marchands) en raison des modes d'organisation du secteur.

Dans la construction, le **salaire annuel net** d'un **équivalent-temps plein** s'élève à 23 220 euros en 2008, soit 4,9 % de moins que pour l'ensemble des salariés du secteur marchand non agricole. Ce bas niveau de salaire s'explique par la structure de l'emploi du secteur : plus des deux tiers des salariés sont ouvriers ; et les jeunes, moins rémunérés, sont nombreux.

Les salaires moyens des trois sous-secteurs de la construction peuvent apparaître relativement proches : 27 030 euros en 2008 dans la construction de bâtiments, légèrement moins dans le génie civil (25 240 euros) puis dans les travaux de construction spécialisés (22 220 euros). Ces différents niveaux de rémunération peuvent en partie s'expliquer par la part de cadres et de professions intermédiaires : elle est la plus élevée dans la construction de bâtiments (40 %) tandis qu'elle est plus faible dans le génie civil (33 %) et surtout dans les travaux de construction spécialisés (22 %). En outre, les salaires réels dans les travaux de construction spécialisés sont ceux qui ont augmenté le moins rapidement entre 2004 et 2008 : + 1,4 % en rythme annuel moyen contre + 1,5 % dans le génie civil et la construction de bâtiments.

La dispersion des salaires, mesurée ici par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile, est beaucoup plus faible que dans d'autres secteurs (2,4 contre 2,9 pour l'ensemble du privé). Cela résulte de la prépondérance des ouvriers, dont les salaires sont les moins dispersés dans ce secteur. En effet, ce sont les ouvriers qui ont le rapport inter-décile le plus faible (1,8), devant les employés (1,9) et les professions intermédiaires (2,1). Les cadres ont les salaires les plus dispersés (3,0). ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Construction de bâtiments : promotion immobilière et construction de bâtiments résidentiels ou non résidentiels.

Génie civil : constructions de routes et voies ferrées, réseaux et lignes et autres ouvrages de génie civil.

Travaux de construction spécialisés : démolition et préparation des sites, travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation, travaux de finition et autres travaux de construction spécialisés.

Salaire net : voir *fiche 2.1*.

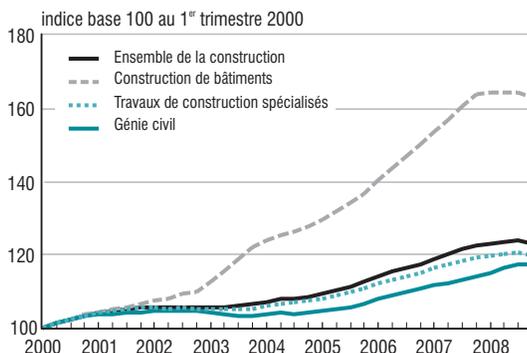
Équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 2.1*.

Pour en savoir plus

• « Entreprises de construction : résultats de l'EAE 2007 », *Chiffres et statistiques* n° 58, Commissariat général au développement durable, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, août 2009.

Emploi et salaires dans la construction 2.2

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans la construction



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans la construction selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en %

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	7,3	98,3	15,1	1,8	22,0	7,0
Professions intermédiaires	17,3	94,8	17,3	10,6	17,9	16,4
Employés	6,5	66,3	93,1	10,7	26,2	7,0
Ouvriers	68,8	97,2	1,5	21,1	14,7	69,7
Ensemble	100,0	94,8	11,2	17,2	16,5	100,0
Ensemble (en milliers)	1 483	1 406	166	255	245	1 309

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2008.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 290	26 420	17 700	13 600	13 870
Q1	16 570	32 200	20 920	15 380	15 790
D5 (médiane)	19 880	40 900	25 160	18 160	18 400
Q3	24 970	55 060	30 570	21 790	21 460
D9	34 210	78 260	37 550	25 980	24 990
D9/D1	2,4	3,0	2,1	1,9	1,8

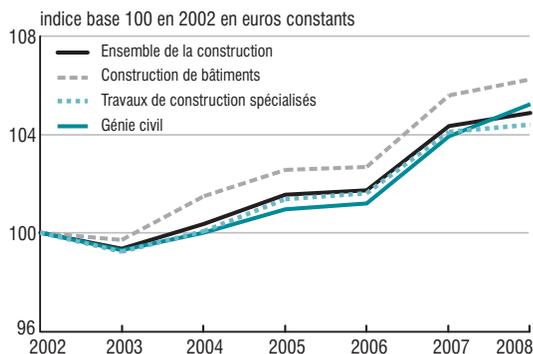
1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP de la construction perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 290 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 570 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans la construction



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.3 Emploi et salaires dans le commerce

Entre 2004 et 2008, l'emploi a crû modérément dans le secteur du commerce (+ 0,5 % en moyenne annuelle). Il a été tiré par le dynamisme du **commerce de détail** (+ 0,9 %) qui représente un peu plus de la moitié des effectifs du secteur. Le **commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles** enregistre un recul (- 0,4 % en moyenne par an) et le **commerce de gros** maintient ses **effectifs**. En fin de période, cette tendance globale s'inverse quelque peu.

Le commerce recourt fortement au temps partiel (18,5 % contre 15,5 % dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles -SMNA). L'emploi féminin y est bien développé : 49,5 % contre 40,4 % pour l'ensemble du SMNA. L'emploi dans le commerce est légèrement moins qualifié que dans l'ensemble du SMNA : 38 % d'emplois très qualifiés (cadres et professions intermédiaires) et 62 % d'emplois moins qualifiés (ouvriers et surtout employés) contre respectivement 39,5 % et 60,5 %. Mais, entre 2004 et 2008, la part des salariés très qualifiés s'est accrue (38 % contre 35 %). Si le poids relatif des employés est stable, celui des ouvriers se réduit sous l'effet du recul de l'emploi dans la réparation automobile.

En 2008, le **salair**e annuel net moyen pour un **équivalent-temps plein** dans le commerce s'élève à 21 760 euros. Il enregistre une hausse sur l'année de 2,8 % en euros courants, soit une stabilité en euros constants. Ce salaire est nettement plus élevé dans le commerce de gros (+ 22 %). À l'inverse, il est plus faible (- 16 %) dans le commerce de détail, dont plus de la moitié des emplois sont occupés par des employés. Le commerce

d'automobiles et de motocycles se situe quant à lui près de la moyenne de l'ensemble du commerce. En 2008, 10 % des salariés du commerce ont gagné moins de 13 280 euros net annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 35 300 euros. La médiane s'établit à 17 120 euros, soit un peu plus de 1 400 euros net mensuels. C'est 11 % plus bas que pour l'ensemble du SMNA. Cette différence s'explique par la structure des qualifications, la relative jeunesse de la population concernée, un important recours au temps partiel et une présence féminine plus forte que dans les autres secteurs. La hiérarchie salariale est marquée dans le commerce. Les cadres ont un salaire médian 2,4 fois plus élevé que les ouvriers et 2,6 fois plus important que celui des employés, employés qui perçoivent un salaire médian inférieur de 5 % à celui de leurs homologues de l'ensemble du SMNA. L'éventail des salaires dans le secteur du commerce est plus grand chez les cadres : rapport interdécile de 2,9 contre 1,6 pour les ouvriers et employés.

Sur 2004-2008, la hausse annuelle moyenne des salaires réels a été modérée (1,3 % contre 1,5 % pour l'ensemble du SMNA). Pour le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, l'évolution moyenne est légèrement plus favorable (+ 1,4 %) alors que dans le commerce de détail l'évolution est de 1,3 %. Cette évolution de l'ensemble des salaires moins rapide que celles par sous-secteurs s'explique par une évolution structurelle : la part des emplois du commerce de détail dans l'ensemble du commerce a en effet augmenté sur ces cinq années. ■

Définitions

Commerce de détail : il regroupe tous les circuits de distribution (petits commerces et grande distribution).

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles : il rassemble le commerce de gros ou de détail de véhicules automobiles, neufs comme d'occasion, la commercialisation de pièces détachées comme de carburants, ainsi que les services de réparation automobile.

Commerce de gros : commercialisation en gros soit à des détaillants, soit à des utilisateurs professionnels, industriels ou commerciaux ou à des collectivités.

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

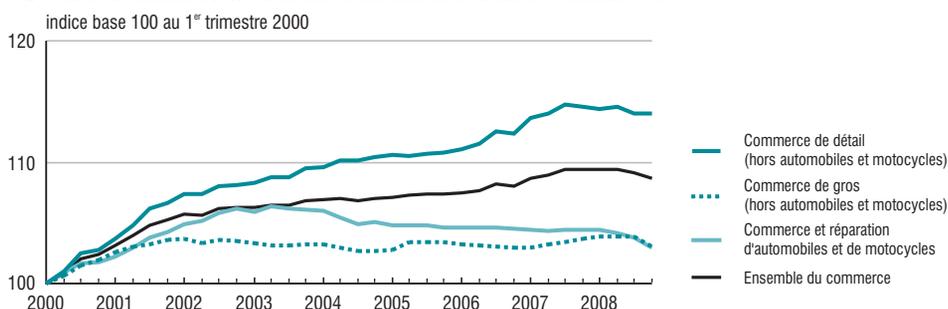
Salaire net : voir *fiche 2.1*.

Équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 2.1*.

Pour en savoir plus

- « Les salaires dans les entreprises en 2008 : une hausse conséquente contrebalancée par l'inflation », *Insee Première* n° 1300, juin 2010.
- « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2007 », *Insee Résultats*, Série Société n° 101, novembre 2009.
- « Le commerce en France », *Insee Références*, décembre 2010.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans le commerce



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans le commerce selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en %

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part de 50 ans ou plus	
Cadres	12,0	92,4	32,4	1,2	23,0	11,8
Professions intermédiaires	26,0	90,1	43,6	8,7	14,8	23,3
Employés	39,9	67,3	77,4	19,8	14,8	40,1
Ouvriers	22,1	91,0	15,6	14,6	15,3	24,8
Ensemble	100,0	81,5	49,5	13,5	15,9	100,0
Ensemble (en milliers)	3 007,6	2 450,7	1 489,7	407,1	477,6	2 961,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2008.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 280	24 520	15 390	12 790	13 300
Q1	14 540	30 740	17 880	13 650	14 560
D 5 (médiane)	17 120	38 690	21 430	14 920	16 380
Q3	22 890	50 730	26 060	16 880	18 790
D9	35 300	71 910	32 800	19 870	21 670
D9/D1	2,7	2,9	2,1	1,6	1,6

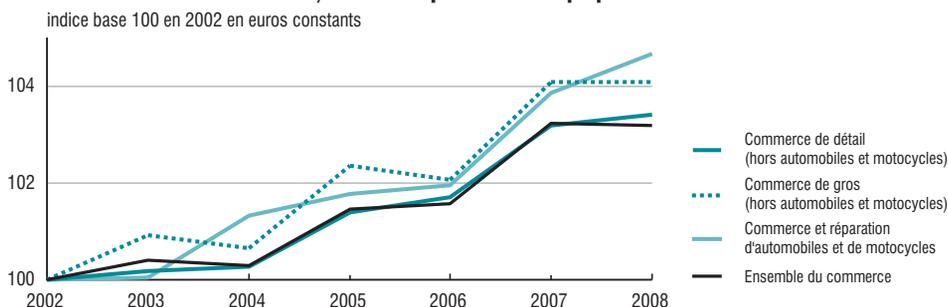
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP du commerce perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 280 euros, 25 % un salaire inférieur à 14 540 euros et 50 % un salaire inférieur à 17 120 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans le commerce



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.4 Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage

Le secteur des transports et entreposage représente un peu plus de 1,3 million d'emplois en 2008, dont un quart environ dans les transports routiers de marchandises, un quart dans les transports aériens, ferroviaires et collectifs urbains, 20 % dans les services postaux, 20 % dans l'entreposage et le stockage. Les **effectifs** des secteurs des transports et entreposage se sont globalement accrus de 9 % entre 2000 et 2008. La hausse a été particulièrement marquée entre 2000 et la fin 2002, les années 2003 à 2006 enregistrant, quant à elles, une baisse des effectifs, qui repartent à la hausse début 2007.

Les transports et entreposage emploient en moyenne globalement moins de jeunes (6 % de moins de 25 ans) que l'ensemble du secteur marchand non agricole (11 %), un peu plus de seniors (22 % contre 19 % en moyenne), une plus forte proportion d'hommes (71 % contre 60 %) et une plus forte proportion d'ouvriers (46 % contre 34 %).

Le secteur des transports et entreposage est cependant très hétérogène en termes d'activité et de composition de la main-d'œuvre. Les transports aériens et maritimes se caractérisent ainsi par une plus grande proportion de cadres (28 % des emplois **équivalents-temps plein** - EQTP), tandis que dans les transports routiers de marchandises, les transports collectifs urbains et les autres transports terrestres, 7 à 8 emplois sur 10 en EQTP sont des emplois ouvriers. Les services postaux, quant à eux, emploient essentiellement des employés et des professions intermédiaires. Ces différences structurelles expliquent en grande part que le **salaire moyen net annuel** d'un équivalent-temps plein soit près de deux fois plus faible dans les transports routiers de marchandises que dans les transports aériens.

En 2008, pour l'ensemble des secteurs des transports et entreposage, le salaire moyen net annuel d'un équivalent-temps plein s'élève à 23 400 euros, soit 3 % de moins que dans l'ensemble du secteur marchand. 10 % des salariés du secteur gagnent moins de 14 730 euros net annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés perçoivent plus de 34 510 euros. La **médiane**, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle, s'établit à 19 750 euros, soit 1 646 euros net mensuels. La dispersion des salaires, c'est-à-dire le rapport entre les 9^e et 1^{er} déciles est de 2,3 ; il est plus faible que dans l'ensemble du secteur marchand (2,8), du fait notamment de la moindre proportion de cadres. Dans le secteur des transports et entreposage, le salaire médian des cadres est plus de deux fois supérieur à celui des ouvriers et des employés : il est de 38 140 euros pour les cadres contre 18 310 pour les employés et 17 680 pour les ouvriers. Avec un rapport interdécile de 2,7, les salaires des cadres sont, comme dans les autres secteurs d'activité, davantage dispersés que ceux des employés (1,7) et ouvriers (1,8), et dans une moindre mesure que ceux des cadres de l'ensemble du secteur marchand hors agriculture (2,9).

En 2008, le salaire réel net des salariés des transports et entreposage a augmenté de 0,5 %, soit nettement moins qu'en 2007 (1,8 %), sous le double effet du ralentissement économique qui a conduit à modérer les évolutions salariales et de l'accélération de l'inflation au premier semestre 2008. Sur la période 2004-2008, les salaires nets réels du secteur ont augmenté en rythme annuel moyen de 1,1 %, soit un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble du secteur marchand non agricole (0,9 %). ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

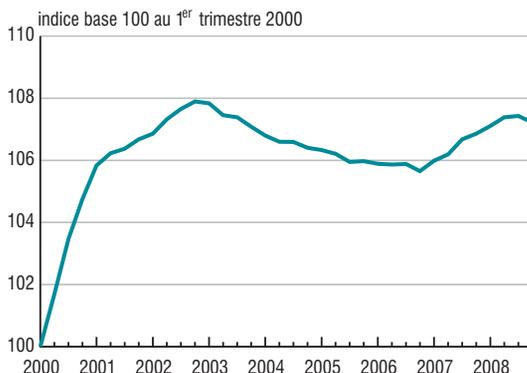
Emploi en équivalent-temps plein (EQTP) : c'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Salaires net annuel : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas les participations qui ne sont pas imposables.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir annexe *Glossaire*.

Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage 2.4

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des transports et entreposage



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans les transports et l'entreposage selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	12,0	95,3	31,5	0,4	28,8	9,4
Professions intermédiaires	16,5	91,0	32,7	3,9	23,2	20,4
Employés	25,9	86,3	59,5	7,3	23,0	26,9
Ouvriers	45,6	93,3	9,0	7,0	18,4	43,3
Ensemble	100,0	91,4	28,7	5,8	21,6	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2008.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	en euros				
	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 730	25 530	17 900	14 490	14 190
Q1	16 470	30 710	20 740	15 780	15 620
D5 (médiane)	19 750	38 140	24 070	18 310	17 680
Q3	25 430	47 910	28 140	21 080	21 130
D9	34 510	68 870	33 700	24 930	25 670
D9/D1	2,3	2,7	1,9	1,7	1,8

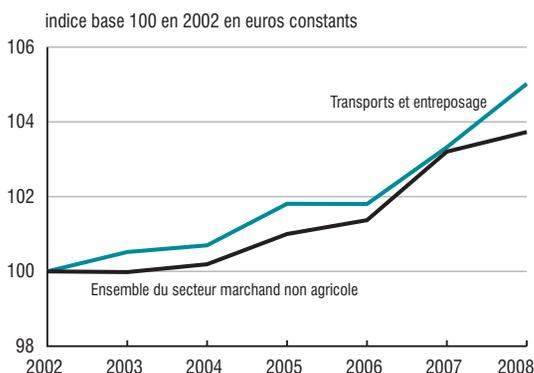
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP du secteur des transports et de l'entreposage perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 730 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 470 euros.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent-temps plein dans les transports et l'entreposage



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.5 Emploi et salaires dans les services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises représente environ 2,9 millions d'emplois en 2008, dont environ 20 % correspondent à des emplois d'intérim, un peu plus du tiers à des activités de services administratifs et de soutien aux entreprises hors intérim, et le reste à des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Les **effectifs** de ce secteur se sont accrus de 19 % entre 2000 et 2007. En 2008, ils continuent à progresser dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques, mais diminuent pour l'ensemble du secteur du fait de la baisse des effectifs de l'intérim, secteur particulièrement sensible à la conjoncture.

En moyenne, par rapport à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, les services aux entreprises emploient globalement un peu plus de jeunes (13 % de moins de 25 ans contre 11 %), moins de seniors (15 % contre 19 %) et une plus forte proportion de cadres (20 % contre 17 %).

Les services aux entreprises sont cependant très hétérogènes en termes d'activité et de composition de la main-d'œuvre. Les activités de recherche et développement, qui appartiennent aux activités scientifiques et techniques, se caractérisent ainsi par un grand nombre d'emplois très qualifiés (les cadres représentent 63 % des emplois), souvent occupés par des hommes, et plus de neuf fois sur dix à temps plein ; rares y sont les salariés de moins de 25 ans, tandis qu'un quart d'entre eux ont plus de 50 ans. *A contrario*, les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises emploient une large majorité (80 %) d'ouvriers et d'employés, plus souvent jeunes (18 % ont moins de 25 ans) et plus souvent à temps partiel que dans l'ensemble du secteur concurrentiel.

Ces différences structurelles expliquent que le **salaire annuel net** moyen d'un **équivalent-**

temps plein (EQTP) s'avère bien moindre dans les activités de services administratifs et de soutien (18 270 euros en 2008) que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (31 970 euros). Sur l'ensemble du secteur, le salaire annuel net moyen d'un équivalent-temps plein s'élève en 2008 à 28 460 euros, soit 20 % de plus que dans l'ensemble du secteur marchand non agricole. Le salaire réel net des salariés des services aux entreprises augmente de 0,9 %, soit nettement moins qu'en 2007 (2,2 %), sous le double effet du ralentissement économique qui a conduit à modérer les évolutions salariales et de l'accélération de l'inflation au premier semestre 2008.

Entre 2004 et 2008, les salaires nets réels dans le secteur des services aux entreprises ont augmenté au rythme annuel moyen de 1,1 % par an, rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble du secteur privé.

En 2008, 10 % des salariés des services aux entreprises gagnent moins de 13 220 euros net annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés perçoivent plus de 39 690 euros. La **médiane**, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle, s'établit à 18 280 euros, soit 1 523 euros net mensuels.

La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} **décile**, est importante dans ce secteur (valeur de 3,0) et s'explique par la forte proportion de cadres. Les salaires des cadres, avec un rapport interdécile de 3,2, sont davantage dispersés que ceux des employés (1,7) et des ouvriers (1,6). Le salaire médian des cadres y est plus de deux fois supérieur à celui des ouvriers et des employés : il est de 38 080 euros pour les cadres contre 16 260 pour les employés et 15 620 pour les ouvriers. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

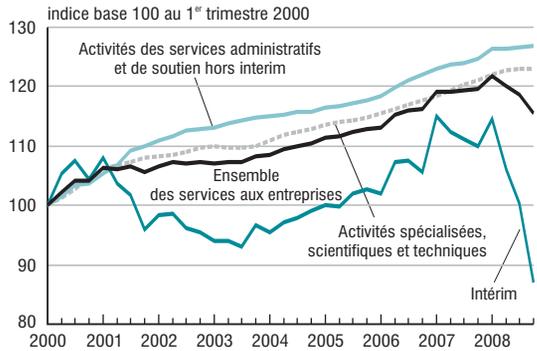
Salaire net annuel : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas la participation qui n'est pas imposable.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans les services aux entreprises 2.5

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services aux entreprises par sous-secteurs

Champ : France métropolitaine
Source : Insee, estimations d'emploi.



2. Emploi salarié dans les secteurs des services aux entreprises selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	Répartition des salariés en 2004
Cadres	20,4	93,7	39,8	2,8	19,7	20,9
Professions intermédiaires	22,4	89,0	47,0	9,8	12,2	21,7
Employés	23,2	75,8	69,9	14,2	14,9	25,0
Ouvriers	34,0	77,9	31,4	19,3	14,2	32,5
Ensemble	100,0	83,1	45,5	12,6	15,1	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, enquête Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 220	23 990	15 430	13 080	12 470
Q1	15 110	29 500	18 050	14 340	13 890
D5	18 280	38 080	21 730	16 260	15 620
Q3	25 600	50 680	26 400	18 990	17 810
D9	39 690	76 200	32 550	22 520	20 480
D9/D1	3,0	3,2	2,1	1,7	1,6

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

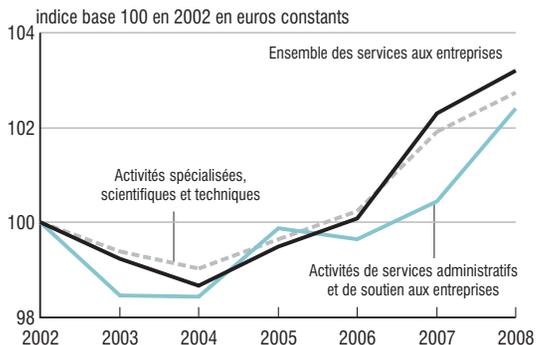
Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux entreprises perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 220 euros, 25 % un salaire inférieur à 15 110 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent-temps plein dans les services aux entreprises

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).



2.6 Emploi et salaires dans les services aux particuliers

Le secteur des services aux particuliers représente 2,2 millions d'emploi en 2008, dont 550 000 salariés des particuliers employeurs. Les **effectifs** du secteur, fortement accrus entre 2000 et 2007 (+ 18 %), se stabilisent en 2008. Cette croissance est surtout due aux salariés des ménages employeurs et au sous-secteur de l'hébergement et restauration.

L'emploi du secteur présente trois caractéristiques liées : une majorité de femmes (63 %) et d'employés (58 %), et une forte proportion d'emplois à temps partiel (41 %). La proportion de cadres est près de deux fois moindre que pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (9 % contre 17 %), même si elle a un peu augmenté depuis 2004. Ces caractéristiques sont renforcées par la présence des salariés des ménages employeurs mais demeurent néanmoins marquées après exclusion de ce sous-secteur (il y a alors 49 % d'employés et 30 % de temps partiels, parts très au-delà de la moyenne). Les services aux particuliers emploient plus de jeunes (15 % de moins de 25 ans) que la moyenne (11 %), ce qui reflète à la fois un effet de structure (les employés sont plus jeunes) et un effet propre à ce secteur (la part de jeunes est supérieure à la moyenne pour chaque catégorie socioprofessionnelle). Ils emploient aussi un peu plus de seniors (23 % contre 19 % en moyenne), surtout du fait des ménages employeurs. Au total, ce sont les salariés de 25 à 50 ans qui sont sous-représentés dans ce secteur (62 % contre 70 %).

En 2008, le **salaire moyen net** annuel d'un **équivalent-temps plein** (EQTP) dans les services aux particuliers, hors salariés des ménages employeurs, s'élève à 19 650 euros, soit 18 % de moins que dans l'ensemble du secteur marchand. La forte proportion d'employés et la faible part de cadres expliquent en partie cette faiblesse du salaire moyen, mais des spécificités sectorielles jouent aussi, notamment le fort

turnover et la faible qualification moyenne dans l'hébergement et restauration. En 2008, le salaire réel net n'augmente que de 0,3 %, après 1,1 % en 2007, sous le double effet du ralentissement économique qui a conduit à modérer les évolutions salariales et de l'accélération de l'inflation au premier semestre. Entre 2004 et 2008, les salaires réels du secteur, hors salariés des ménages employeurs, ont en moyenne augmenté de 0,9 % par an, à un rythme légèrement plus faible que pour l'ensemble du secteur concurrentiel. Sur cette période, la progression a été un peu plus marquée dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (1,2 % par an) et dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (1,1 % par an) que dans les autres activités de services (0,5 % par an), compensant en partie les baisses des années précédentes.

En 2008, 10 % des salariés des services aux particuliers, hors salariés des ménages employeurs, gagnent moins de 12 900 euros net annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés perçoivent plus de 27 860 euros. La **médiane**, qui partage les effectifs en deux parties égales, s'établit à 15 870 euros, soit 1 322 euros nets mensuels. Le salaire annuel médian pour un équivalent-temps plein dans les services aux particuliers est ainsi 17 % plus faible que pour l'ensemble des salariés du secteur marchand non agricole.

La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} **décile**, est de 2,2. Cette faible dispersion, par rapport aux autres secteurs, reflète la faible proportion de cadres. Les salaires des cadres, avec un **rapport interdécile** de 2,9, sont davantage dispersés que ceux des ouvriers (1,6) et des employés (1,5). Le salaire médian des cadres est plus de deux fois supérieur à celui des ouvriers et des employés : il est de 33 430 euros pour les cadres contre 14 600 pour les employés et 15 590 pour les ouvriers. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaire net annuel : voir *fiche 2.5*.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 1.1*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

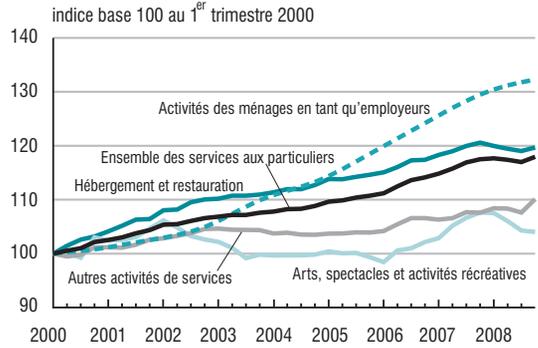
Pour en savoir plus

- « Les salariés des particuliers-employeurs en 2008 », encadré de la Vue d'ensemble dans cet ouvrage.

Emploi et salaires dans les services aux particuliers 2.6

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services aux particuliers

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, estimations d'emploi.



2. Emploi salarié dans les services aux particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008 en %

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	8,8	74,6	43,3	3,9	25,3	8,2
Professions intermédiaires	17,3	75,6	49,1	10,9	15,9	16,1
Employés	58,4	48,2	80,4	17,0	25,3	59,1
Ouvriers	15,5	74,6	23,9	18,5	22,4	16,6
Ensemble	100,0	59,4	63,0	15,0	23,2	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, enquête Emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008 en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	12 900	20 260	14 390	12 570	13 050
Q1	13 960	25 890	16 460	13 440	14 080
D5 (médiane)	15 870	33 430	19 690	14 600	15 590
Q3	20 050	43 500	24 120	16 450	18 050
D9	27 860	59 130	29 800	19 300	21 290
D9/D1	2,2	2,9	2,1	1,5	1,6

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

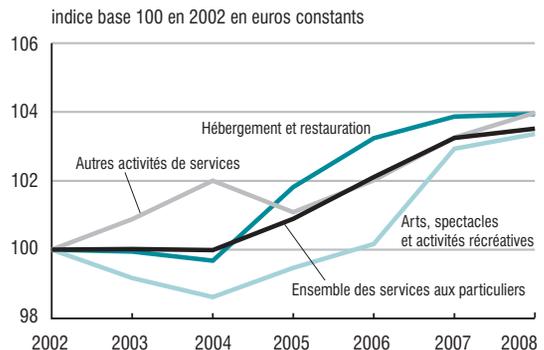
Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public, hors salariés des particuliers employeurs.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux particuliers perçoivent un salaire annuel net inférieur à 12 900 euros, 25 % un salaire inférieur à 13 960 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent-temps plein dans les services aux particuliers

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public, hors salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).



2.7 Emploi et salaires dans les services mixtes

Les services mixtes regroupent des secteurs qui s'adressent à la fois aux entreprises et aux ménages. Cet ensemble représente environ 1,75 million de salariés en 2008, dont un peu moins de la moitié dans les activités financières et d'assurance, près de 40 % dans l'information et la communication et 14 % dans les activités immobilières. Les **effectifs** de ce secteur se sont accrus de 12 % entre 2000 et 2008, l'évolution n'étant pas linéaire au cours de la période. Deux phases de forte expansion - de 2000 à 2002 puis de 2006 à 2007 - encadrent une période de repli, surtout marquée pour les activités immobilières.

Ce secteur emploie de nombreux cadres (38,2 %), nettement plus que la moyenne du secteur marchand non agricole (16,5 %), et *a contrario* très peu d'ouvriers (4,4 %). Cela se traduit par une faible présence des jeunes de moins de 25 ans (6,5 % contre 10,8 % en moyenne). Un salarié sur deux est une femme, proportion plus élevée que la moyenne ; ceci reflète à la fois la sous-représentation des ouvriers et la sur-représentation des femmes au sein des professions intermédiaires. Les employés, catégorie socioprofessionnelle aux trois quarts féminines et caractérisée par un temps partiel généralement plus développé, sont plus souvent à temps complet dans les services mixtes (81,5 %) que dans l'ensemble du secteur marchand non agricole (66,9 %).

La forte proportion de cadres se traduit par un **salaires net** annuel moyen de 33 320 euros en 2008 pour un équivalent-temps plein, soit 40 % de plus que la moyenne du secteur marchand non agricole. Il s'établit à 33 750 euros dans le secteur de l'information et de la communication, à 36 160 euros dans les activités financières et d'assurance et à 24 460 euros dans les activités immobilières. En 2008, ce salaire se maintient dans le secteur de l'information et de la

communication (+ 0,0 % en euros constants). Il diminue dans les activités financières (- 1,4 %), après une forte hausse en 2007 (+ 5,0 %). Au total, sur la période 2002-2008, l'évolution du salaire net annuel moyen est plus favorable dans les activités financières (+ 0,7 % de croissance annuelle moyenne en euros constants) que dans l'information et la communication (+ 0,2 %).

En 2008, le salaire médian net, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle, s'établit à 26 180 euros, soit 2 182 euros nets mensuels. 10 % des salariés des services mixtes ont gagné moins de 15 880 euros nets annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnaient plus de 52 980 euros.

Quel que soit le décile, les salaires dans les services mixtes sont relativement plus élevés que ceux du secteur privé en général. La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e décile et le 1^{er} décile, est particulièrement forte dans ce secteur (3,3). Ces deux caractéristiques, niveau et dispersion élevés, s'expliquent par la forte proportion de cadres. Les cadres des services mixtes ont un salaire médian (38 580 euros) et un rapport interdécile (3,0) proches de ceux de la moyenne du privé. Il en est de même pour les professions intermédiaires (salaire médian de 23 320 euros, rapport interdécile de 2,0). Par contre, les employés ont dans les services mixtes un salaire plus élevé que dans l'ensemble du privé, quel que soit le décile observé (salaire médian de 18 300 euros, contre 15 740 euros). Par conséquent, l'écart de salaires entre cadres et employés est plutôt plus faible que dans les autres secteurs. Les ouvriers, très peu nombreux dans les services mixtes, constituent la seule catégorie dont le salaire médian est plus bas que dans l'ensemble du secteur marchand non agricole (16 430 euros, contre 17 040 euros). ■

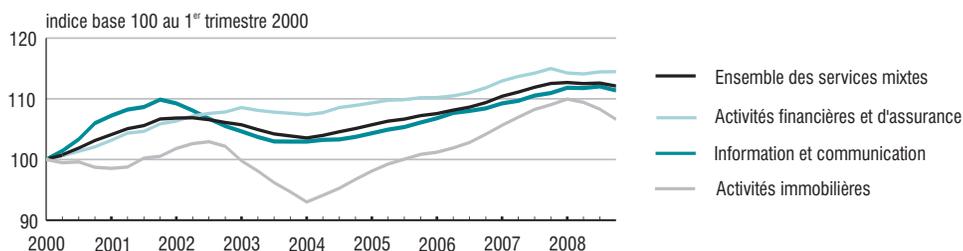
Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaires net : voir *fiche 2.1*.

Emploi et salaires dans les services mixtes 2.7

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services mixtes



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans les services mixtes selon la catégorie socioprofessionnelle

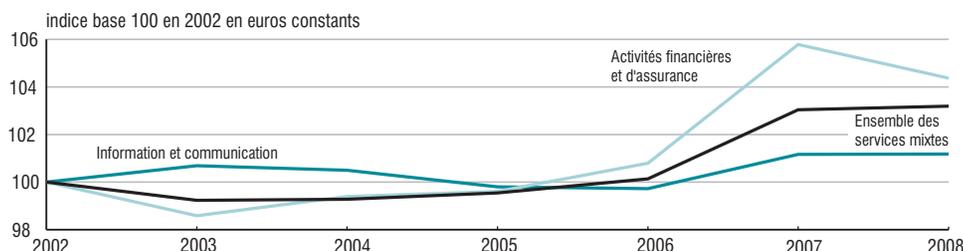
en %

	En 2008					Répartition des salariés en 2004
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	38,2	94,3	34,5	2,1	22,0	37,2
Professions intermédiaires	28,3	89,5	48,2	7,4	21,6	29,2
Employés	29,1	81,5	74,5	10,7	23,5	29,3
Ouvriers	4,4	78,1	32,6	11,0	34,0	4,3
Ensemble	100,0	88,5	49,9	6,5	22,8	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent-temps plein dans les services mixtes



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Note : les fortes modifications de périmètre du secteur des activités immobilières intervenues à l'occasion du changement de nomenclature rendent incertaines la reconstitution de la série des salaires pour ce secteur.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	15 880	24 920	16 360	13 730	13 050
Q1	19 840	30 290	19 520	15 610	14 410
D5 (médiane)	26 180	38 580	23 320	18 300	16 430
Q3	37 330	50 730	27 700	21 950	19 650
D9	52 980	75 000	33 210	25 830	25 510
D9/D1	3,3	3,0	2,0	1,9	2,0

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2008, 10 % des salariés en EQTP des activités de services mixtes dans le secteur privé et semi-public perçoivent un salaire annuel net inférieur à 15 880 euros, 25 % un salaire inférieur à 19 840 euros.

Source : Insee, DADS 2008 définitif (exploitation au 1/12).

2.8 Emploi et salaires dans le secteur hospitalier privé et public

En 2008, 1,1 million d'**emplois en équivalent-temps plein** (EQTP) sont comptabilisés dans les **établissements de santé publics et privés**, hors internes, externes et résidents. Un quart de ces emplois sont à temps partiel, une proportion stable depuis 2004. Les emplois du secteur hospitalier sont majoritairement occupés par des femmes (78 %).

Les trois quarts de ces emplois sont concentrés dans les établissements publics et un quart dans les établissements privés, répartis à égalité entre privé à but lucratif et privé non lucratif. Entre 2004 et 2008, l'emploi salarié hospitalier en EQTP - hors médecins et cadres - a progressé de 1 % en rythme annuel. C'est dans le secteur privé lucratif que l'emploi a été le plus dynamique. La baisse du secteur privé non lucratif est liée à la redéfinition du périmètre des activités hospitalières introduite par la révision de la nomenclature des activités françaises à partir de 2007.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, la majorité des salariés (83 %) occupent des emplois d'agents de service ou d'employés administratifs (agents de service hospitaliers, aides-soignantes et ambulanciers) et de professions intermédiaires soignantes et sociales (infirmiers, sages-femmes et professionnels de la rééducation, etc.). Ils sont légèrement plus représentés dans le secteur public avec respectivement 46 % et 37 %, contre 42 % et 38 % dans le secteur privé non lucratif et 51 % et 40 % dans le secteur privé lucratif. Les médecins, pharmaciens, psychologues et cadres administratifs représentent 10 % de l'emploi dans le public, 11 % dans le privé non lucratif et 5 % dans le privé lucratif où l'exercice libéral domine.

En 2008, le **salaires** net annuel moyen (gardes et astreintes comprises) d'un équivalent-temps plein s'élève à 25 600 euros, soit 26 200 euros dans le secteur public, 25 100 euros dans le secteur privé non lucratif et 21 700 euros

dans le secteur privé lucratif. Toutefois, la comparaison des salaires moyens entre secteur public et secteur privé doit être réalisée avec précaution compte tenu des différences de structure des qualifications et des âges. Les salaires des cadres de direction sont plus élevés en moyenne dans le secteur privé lucratif que dans le secteur public et le secteur privé non lucratif. À l'inverse, les salaires moyens hors cadres et médecins, sont un peu plus élevés dans le public que dans le privé.

En 2008, la dispersion des salaires dans l'ensemble du secteur de la santé, mesurée par le rapport interdécile (D9/D1) est de 2,3. C'est parmi les professions les plus qualifiées que les revenus sont les plus dispersés.

Entre 2004 et 2008, le salaire annuel net moyen - hors médecins, pharmaciens, psychologues et cadres - a évolué en euros courants et en rythme annuel de +1,4 % dans le secteur public, +1,4 % dans le secteur privé non lucratif et +2,4 % dans le secteur privé lucratif. Compte tenu de l'inflation, qui a été plus élevée en fin de période (2,8 % en moyenne annuelle sur 2008), le salaire moyen a baissé, en rythme annuel et en euros constants, de -0,3 % dans l'ensemble du secteur hospitalier, dont respectivement -0,5 % et -0,6 % pour le secteur public et le secteur privé non lucratif, alors qu'il a progressé de 0,4 % dans le secteur privé lucratif. L'évolution du salaire moyen des médecins, pharmaciens et cadres entre 2004 et 2008 n'a pas pu être estimée du fait d'une rupture de série liée à l'exclusion des internes du champ entre ces deux années. Pour les personnes en poste à temps complet présentes tout au long de l'année en 2004 et 2008 - hors médecins, pharmaciens, psychologues et cadres - le salaire a évolué en moyenne annuelle de +0,6 % en euros constants. ■

Définitions

Emploi en équivalent-temps plein (EQTP) : c'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Établissements de santé publics et privés : établissements dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2008, 851A en 2004) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364).

Salaires en équivalent-temps plein (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

1. Emploi dans le secteur hospitalier en 2004 et 2008 selon le sous-secteur

		En 2004		En 2008					
		Répartition des effectifs	Répartition des effectifs	Part des femmes	Âge médian	Part de salariés à temps partiel	Répartition des effectifs par sous-secteur		
							(%)	(%)	(%)
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	9,4	8,2	47,2	47,0	37,6	2,6	7,8	9,1
Cadres direction, administration, gestion	(b)	1,6	1,5	49,0	48,0	14,5	2,1	3,3	1,1
Professions intermédiaires soignantes et sociales ²	(c)	35,8	37,3	84,7	39,0	24,9	39,8	37,9	36,8
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	1,9	2,1	51,4	46,0	16,5	2,4	4,4	1,8
Agents de service et employés administratifs ³	(e)	46,2	46,0	84,9	41,0	22,1	51,3	42,2	45,8
Ouvriers	(f)	5,2	4,8	23,3	46,0	7,9	1,9	4,3	5,3
Ensemble¹ (en %)	(a+b+c+d+e+f)	100,0	100,0	77,5	41,0	23,8	100,0	100,0	100,0
(en milliers)		1 097,4	1 124,9				123,4	123,1	878,3
Ensemble ¹ hors médecins et cadres (en milliers) (c+d+e+f)		977,2	1 015,5				117,6	109,5	788,4

1. En 2008, la catégorie médecins, pharmaciens, psychologues ne contient plus les internes, externes et résidents, ce qui a un impact sur les évolutions d'effectifs de la catégorie et de l'ensemble.

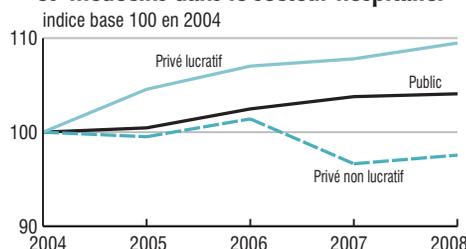
2. Les professions intermédiaires « soignants » sont constituées des infirmiers, des sages-femmes, des spécialistes de la rééducation et des techniciens médicaux. Les professions intermédiaires « sociaux » regroupent les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés.

3. Les « agents de service » recouvrent les agents de services hospitaliers, les aides-soignants et les ambulanciers.

Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en équivalent-temps plein, hors stagiaires et apprentis.

Source : Insee, DADS 2008 ; traitements Drees.

2. Évolution des effectifs hors cadres et médecins dans le secteur hospitalier



Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en équivalent-temps plein.

Note : la baisse constatée dans le secteur privé non lucratif est liée à la redéfinition du périmètre des activités hospitalières introduite par la révision de la nomenclature des activités françaises.

Source : Insee, DADS 2008 ; traitements Drees.

3. Distribution des salaires annuels nets dans le secteur hospitalier selon la CS en 2008

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
D1	25 570	19 180	14 870	15 800
Q1	35 170	21 850	16 530	18 290
D5 (médiane)	51 190	25 930	18 920	22 110
Q3	72 370	30 690	21 870	28 220
D9	87 990	34 810	24 870	36 490
D9/D1	3,4	1,8	1,7	2,3

Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière.

Source : Insee, DADS 2008 ; traitements Drees.

4. Salaires annuels nets moyens en 2008 selon la CS et le sous-secteur

		2008 (euros courants)				Évolution annuelle moyenne 2004-2008 (en % et euros constants)	Évolution annuelle moyenne 2004-2008 des personnes en place ⁴
		Privé lucratif	Privé non lucratif	Public	Ensemble		
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	48 450	61 500	56 290	56 570	n.s.	2,6
Cadres direction, administration, gestion	(b)	50 670	42 820	42 120	43 630	-0,2	2,3
Professions intermédiaires soignantes et sociales ²	(c)	24 820	25 220	27 110	26 630	-0,7	0,8
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	23 420	23 050	24 580	24 090	-0,5	1,2
Agents de service et employés administratifs ³	(e)	16 850	17 710	19 950	19 340	-0,1	0,5
Ouvriers	(f)	18 000	18 090	19 900	19 640	-0,5	0,4
Ensemble¹	(a+b+c+d+e+f)	21 730	25 060	26 220	25 600	n.s.	1,0
Ensemble ¹ hors médecins et cadres	(c+d+e+f)	20 360	21 200	22 970	22 480	-0,3	0,6

1. En 2008, la catégorie médecins, pharmaciens, psychologues ne contient plus les internes, externes et résidents, ce qui a un impact sur les évolutions de salaires de la catégorie et de l'ensemble.

2. 3. Voir notes sous la figure 1.

4. Salariés à temps complet présents douze mois les 2 années.

Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en équivalent-temps plein, hors stagiaires et apprentis.

Source : Insee, DADS 2008 ; traitements Drees.